



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL
Numéro du produit	MCC-SPR2127, MCC-SPR2197
Identification interne	Prototype 12-9-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	MICROCARE EUROPE BVBA VEKESTRAAT 29 B11 INDUSTRIEZONE 'T SAS 1910 KAMPENHOUT, Belgium Phone +32.2.251.95.05 Fax +32.2.400.96.39 EuroSales@MicroCare.com
Fabricant	MICROCARE U.K. LTD SEVEN HILLS BUSINESS PARK, MORLEY, LEEDS, WEST YORKSHIRE, UK LS27 8AT +44 (0) 3501008 mcceurope@microcare.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	INFOTRAC 0 805 08 90 17 (FRANCE) 1-352-323-3500 (from anywhere in the world)
--------------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Aerosol 2 - H223, H229
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H223 Aérosol inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P261 Éviter de respirer les aérosols.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 RCH001a Réserve aux installations industrielles.

Contient

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Mentions de mise en garde supplémentaires

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3. Autres dangers

Ce produit contient une substance classée PBT.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)	30-60%
Numéro CAS: 156-60-5	Numéro CE: 205-860-2
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120093504-55-0003	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
Acute Tox. 4 - H332	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H336	
Aquatic Chronic 3 - H412	
Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)	10-30%
Numéro CAS: 163702-08-7	Numéro CE: 422-270-2
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119899252-29-0001	
Classification	
Non Classé	
Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)	10-30%
Numéro CAS: 163702-07-6	Numéro CE: 422-270-2
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119899252-29-0001	
Classification	
Non Classé	
Denatured Ethanol B100	1-5%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-0000	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition The data shown are in accordance with the latest EC Directives.

Composition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical.
Contact cutané	Rincer à l'eau.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
Contact cutané	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Evacuer la zone. Risque d'explosion. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Dans les conditions normales de manipulation et de stockage, des déversements de contenants aérosol sont peu probables. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur. Déversements mineurs: Essuyer avec un tissu absorbant et éliminer les déchets de manière sûre. Déversements importants: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et éponger. Sinon, ou s'il n'est pas soluble dans l'eau, absorber le déversement avec un matériau inerte, sec et le placer dans un conteneur à déchets approprié. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Précautions de stockage Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

Classe de stockage Stockage de produits dangereux divers.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): 750 ppm

Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): 750 ppm

Denatured Ethanol B100

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Aucune protection des mains particulière recommandée. Éviter le contact avec la peau.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène

Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Protection respiratoire

S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Masques respiratoires intégraux à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 136. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Légère. Ether.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	44°C/111.2°F
Point d'éclair	< 2°C/35°F Tag Closed Cup - ASTM D56
Taux d'évaporation	Fast
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Le produit est très inflammable.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.265 g/mL
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Global Warming Potential (GWP)	
Surface tension	
9.2. Autres informations	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Taille de particules	Non applicable.
Poids moléculaire	Non applicable.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.
Heat of vaporization (at boiling point), cal/g (Btu/lb)	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 21,65

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité CIRC	Contient une substance/un groupe de substances qui peut provoquer le cancer. CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Informations toxicologiques sur les composants

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 7 902,0 mg/kg)

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	7 902,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5 000,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Données sur l'animal	Légèrement irritant. Lapin
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Information du fournisseur. Lapin 500 mg 24 hours Provoque une légère irritation cutanée.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas de données de test particulières disponibles.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Pas de données de test particulières disponibles.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
Essais de génotoxicité - in vivo	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas de données de test particulières disponibles.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	NOAEL Non disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	NOAEL 16 mg/l, 90 days
Organes cibles	Système endocrinien Foie Reins Vessie Voie respiratoire
<u>Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)</u>	
<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	5 000,0

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Espèces	Rat
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Toxicité aiguë inhalation (CL ₅₀ vapeurs mg/l)	1 000,0
Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	1 000,0

Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 1 000,0

Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	1 000,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations écologiques sur les composants

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)

Écotoxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)

Écotoxicité Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

12.1. Toxicité

Toxicité Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 135 mg/l, Poissons

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 220 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CL₅₀, 72 heures: 36.36 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 48 heures: 110,000 mg/l, Daphnia magna

Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Biodégradation Non facilement biodégradable.
Method: OECD Test Guideline 301D

Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)

Persistance et dégradabilité Le produit ne devrait pas être biodégradable.

Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

Coefficient de partage log Pow: 2.06

Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Informations écologiques sur les composants

TRANS-1,2-DICHLOROÉTHYLÈNE (trans-1,2-DICHLOROETHYLENE)

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Ether méthylique de Nonafluoroisobutyle (Methyl Nonafluoroisobutyl Ether)

Mobilité Non applicable.

Ether méthylique de Nonafluorobutyle (Methyl Nonafluorobutyl Ether)

Mobilité Non applicable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

N° ONU (ADN) 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 5F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) None

Groupe d'emballage (IMDG) None

Groupe d'emballage (ICAO) None

Groupe d'emballage (ADN) None

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
 Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
 Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Aerosol = Aérosol
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 - H412: : Méthode par le calcul. Aerosol 2 - H223, H229: : Jugement d'expert.

Conseils de formation

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Date de révision

25/05/2021

Révision

9

Remplace la date

25/05/2021

Numéro de FDS

AEROSOL - SPR2127

HEAVY DUTY FLUX REMOVER - SUPRCLEAN - EU, AEROSOL

Mentions de danger dans leur intégralité

- H223 Aérosol inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.